



TechnipFMC remporte un contrat EPCI intégré (iEPCI™) pour la phase 3 du projet Atlantis de BP dans le Golfe du Mexique

Janvier 9, 2019

LONDRES, PARIS, HOUSTON, 9 janvier 2019 — TechnipFMC (NYSE:FTI) (Paris:FTI) a remporté un contrat intégré significatif⁽¹⁾ portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (iEPCI™) auprès de BP pour la phase 3 du projet Atlantis.

Suite aux décisions d'investissement définitives de l'ensemble des partenaires, TechnipFMC assurera la fabrication, la livraison et l'installation des équipements sous-marins, dont les systèmes d'arbres de Noël sous-marins – *subsea tree systems* – les collecteurs, les flowlines, les ombilicaux, et les conduites de raccordement (*jumpers*) des arbres de Noël, les embouts de raccordement, les équipements de distribution sous-marine et de contrôle des topsides.

Ce contrat comprend également des services provisoires de fourniture d'outils et de personnel nécessaires à l'installation du matériel.

Arnaud Piéton, Président Subsea, déclare : « *Nous sommes ravis que TechnipFMC ait remporté un contrat iEPCI™ pour le développement de la phase 3 du projet Atlantis de BP. Ce contrat renforce la position de leader technologique qu'occupe TechnipFMC sur le marché des équipements sous-marins et témoigne de la valeur ajoutée de l'iEPCI™ – notre offre intégrée unique. Nous sommes impatients de travailler avec BP sur le projet Atlantis dans le Golfe du Mexique et renforcer ainsi notre relation fructueuse* ».

Le champ de la phase 3 du projet Atlantis est situé à environ 240 kilomètres au sud de la Nouvelle-Orléans à une profondeur d'eau de quelque 2 100 mètres. Il sera raccordé à la plate-forme existante.

⁽¹⁾ Pour TechnipFMC, un contrat « significatif » se situe entre 75 millions de dollars et 250 millions de dollars.

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

###

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer

Relations avec les médias

Christophe Belorgeot

Vice-président, Relations avec les investisseurs

Tel : +1 281 260 3665

Email : [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer)

Phillip Lindsay

Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)

Tel : +44 203 429 3929

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Senior Vice President Corporate Engagement

Tel : +33 1 47 78 39 92

Email : [Christophe Bélorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot)

Delphine Nayral

Directrice des Relations publiques

Tel: +33 1 47 78 34 83

Email: [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral)